

INTRODUCTION

En 1913, à l'aube de ce qui sera bientôt appelée la « grande guerre », le monde est dominé par une Europe alors au sommet de sa puissance mais divisée par des rivalités internes porteuses de terribles conflits. De l'autre côté de l'océan atlantique, les États-Unis menacent déjà la suprématie européenne par leur puissance productive ainsi que, dans le pacifique, le Japon qui s'est engagé dans une politique « volontariste » de rattrapage de l'occident. Le Canada, quant à lui, profite de la nouvelle conjoncture économique interne. Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada, déclare avec optimisme que le XX^e siècle sera celui du Canada. La province de Québec, entre au début du XX^e siècle, dans une phase de forte expansion. Un peu partout, l'euphorie succède à la prudence des années précédentes. Les prix et les profits augmentent et la période apparaît comme l'âge d'or du capitalisme : c'est « la Belle Époque ».

Dans ce climat, Montréal devient le centre industriel et manufacturier le plus important du Canada. Cette croissance économique engendre une accélération du processus d'urbanisation. En 1901, la population de la ville est de 267.630 habitants, puis de 467.987 habitants en 1911. En 1913, Montréal dépasse déjà le demi-million d'habitants. La ville attire de nombreux québécois des campagnes, mais aussi de nombreux étrangers. La prospérité industrielle et urbaine que connaît la ville ne saurait toutefois pas masquer une autre réalité : l'augmentation des inégalités sociales. Montréal vit dans la fébrilité le passage au capitalisme. Les rues sont de plus en plus gonflées par les pauvres et les vagabonds. En conséquence, désireux de contrôler cette paupérisation, la ville s'est dotée de toute une série d'institutions pénales et caritatives, parmi lesquelles la prison de Montréal. C'est dans ce contexte que la prison commune de Montréal, communément appelé la prison de Bordeaux, voit le jour en 1913. Elle remplace la vieille prison du Pied-du-Courant qui accusait, depuis fort longtemps, des problèmes récurrents de surpeuplement, de délabrement des édifices et de manque de travail. L'institution carcérale représente alors le rouage essentiel de l'administration de la justice pénale montréalaise.

C'est dans ce cadre que s'inscrit mon étude. Interroger uniquement le milieu carcéral n'aurait, à mon avis, pas eu de sens. Il faut savoir qu'à la fin du XIX^e siècle est née, en Europe occidentale, la pensée de la « défense sociale ». A ce moment, ont surgi des menaces liées à l'apogée du libéralisme et de l'industrialisation, à la crise économique, aux affrontements politiques et aux conflits sociaux. Ils prennent entre autres la forme de l'alcoolisme, du

vagabondage, de l'augmentation de la criminalité, etc... Tout le corps social est touché et l'ennemi est présent partout, ce qui pèse lourd dans la demande répétée, sociale et politique, de protection et de répression. C'est tout ce processus qu'on pourrait encore appeler « défense sociale » : une espèce de projet de société pour s'assurer contre tout danger. Le Québec le fera sien.

Ainsi, le but de cette étude n'est pas de faire une simple analyse descriptive de l'univers carcéral à Bordeaux, mais consiste, avant tout, à englober ma démarche dans un contexte économique-socio-culturel. En effet, il existe une relation étroite et complexe d'interdépendance entre ces différentes et complémentaires entités : le monde politique, le monde carcéral et la société en son sens général. Chacun influence l'autre. Ma présente étude va essayer de le démontrer mais plus globalement, va se demander si la prison ne représente pas pour le pouvoir en place le meilleur moyen de réguler les pauvres, unique support de stabilité ? Et si oui, quels sont les procédés par lesquels le gouvernement essaie de légitimer leur politique ? A l'intérieur de cette relation, il apparaît intéressant de travailler sur la distorsion qu'il existe entre la réalité et la fiction. Autour de la prison, se crée un véritable jeu d'ombre et de lumière :

.Ombre et lumière, dans la vision du criminel que peut avoir la société par rapport aux données chiffrées du registre d'écrou. (chapitre II)

.Ombre et lumière, entre la réalité et la fiction du monde carcéral.(chapitre III)

.Ombre et lumière, sur le processus qui amène les grands criminels, les grandes affaires, les enjeux ou les grandes questions de l'ombre à la lumière. (chapitre IV)

Dans cette quête de vérité, nous avons limité notre recherche à la période 1914-1921. Ce choix chronologique tient moins à des événements historiques d'importance qu'aux caractéristiques internes d'une de nos sources principales, soit le registre d'écrou. Avant d'en arriver toutefois à une présentation plus complète de nos sources et à leur analyse, il est nécessaire de voir, pour commencer, comment la prison a généralement évolué dans le monde pour se pencher ensuite plus précisément sur le milieu québécois et particulièrement montréalais...